



Conseil économique et social

Provisoire

3 mars 2009

Français

Original : anglais

Session d'organisation de 2009

Compte rendu analytique provisoire de la 2^e séance

Tenue au Siège, à New York, le mardi 10 février 2009, à 10 heures

Présidente : M^{me} Lucas (Luxembourg)

Sommaire

Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation (*suite*)

Élections, présentation de candidatures, confirmation des candidatures et nominations

Les rectifications au présent compte rendu doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également portées sur un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza.

09-23355 (F)



La séance est ouverte à 10 h 20.

Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation (suite) (E/2009/2 et Corr.1, E/2009/L.1)

1. **La Présidente** annonce que le Bureau a conclu un accord en ce qui concerne la répartition des responsabilités pour la session de fond de 2009 du Conseil économique et social. Elle animera elle-même le débat de haut niveau, le dialogue avec les secrétaires exécutifs des commissions régionales et la conclusion des travaux de la session de fond de 2009; M. Somduth Soborun (Maurice), Vice-Président, animera le débat consacré aux questions de coordination; M^{me} Carmen María Gallardo Hernández (El Salvador), Vice-Présidente, animera le débat consacré aux activités opérationnelles; M^{me} Tiina Intelmann (Estonie), Vice-Présidente, animera le débat consacré aux affaires humanitaires et M. Hamidon Ali (Malaisie), Vice-Président, animera le débat général.

La séance est suspendue à 10 h 25; elle est reprise à 10 h 50.

2. **La Présidente** appelle l'attention sur les projets de proposition soumis par le Président du Conseil et les membres du Bureau sur la base de consultations officielles tenues conformément au paragraphe 2 I) de la décision du Conseil 1988/77 (E/2009/L.1).

Projet de décision I : Date prévue pour la tenue de la réunion spéciale de haut niveau du Conseil économique et social avec les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

3. *Le projet de décision I est adopté.*

Projet de décision II : Ordre du jour provisoire de la session de fond de 2009 du Conseil économique et social

4. *Le projet de décision II est adopté.*

Projet de décision III : Programme de travail de base du Conseil économique et social pour 2010

5. *Le projet de décision III est adopté.*

Projet de décision IV : Organisation des travaux de la session de fond de 2009 du Conseil économique et social

6. *Le projet de décision IV est adopté.*

Projet de décision V : Thème du débat de la session de fond de 2009 du Conseil économique et social consacré aux activités opérationnelles

7. *Le projet de décision V est adopté.*

Élections, présentation de candidatures, confirmation des candidatures et nominations (E/2009/9)

Comité des politiques de développement

8. **La Présidente** déclare que le Conseil a été prié de tenir une élection spéciale afin de pourvoir le siège devenu vacant au Comité des politiques de développement à la suite de la démission de M. Tariq Banuri, du Pakistan. Elle croit comprendre que le Conseil souhaite approuver la nomination à titre personnel, par le Secrétaire général, de M. Adil Najam, du Pakistan, pour un mandat prenant cours immédiatement et se terminant le 31 décembre 2009.

9. *Il en est ainsi décidé.*

La séance est levée à 11 heures.